



ESTIMATION

N° D202506-239

En date du 24/06/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

CINDY FÉREC - EI

Mme Cindy FÉREC

Rue de Herm
50270 Barneville-Carteret

SIRET : 493 779 516 R.C.S. Brest
N° TVA : FR 53493779516

Adresse du chantier
829 Boulevard de la Mer
50710 Créances

Maçonnerie

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	TRANSFORMATION FENÊTRE EN PORTE D'ENTRÉE				
1.1	Travaux préparatoires				
1.1.1	Dépose allège mur sous fenêtre Sciage propre + démolition de l'allège, incluant l'évacuation des gravats	1 U	450,00 €	10.0 %	450,00 €
1.1.2	Protection du chantier par bâchage et mise en sécurité pendant toute la durée des travaux				
1.2	Structure et renforcement				
1.2.1	Fourniture linteau béton armé Linteau préfabriqué béton armé adapté à l'ouverture	1 U	180,00 €	10.0 %	180,00 €
1.2.2	Pose du linteau Mise en place du linteau avec étalement temporaire	1 U	320,00 €	10.0 %	320,00 €
1.3	Création du seuil				
1.3.1	Réalisation seuil béton armé Création d'un seuil en béton armé incluant coffrage, ferraillage et coulage avec pente pour évacuation des eaux	1 U	380,00 €	10.0 %	380,00 €
1.3.2	Fourniture matériaux seuil Béton, ferraillage et accessoires pour seuil	1 U	120,00 €	10.0 %	120,00 €
1.4	Finitions				
1.4.1	Reprise des tableaux Reprise des tableaux latéraux et préparation de l'encadrement pour pose de la porte	1 U	280,00 €	10.0 %	280,00 €
1.4.2	Enduit de finition Ragréage et enduit des coupes murales	1 U	180,00 €	10.0 %	180,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	1 910,00 €
TVA (10.0%)	191,00 €
Total TTC	2 101,00 €
Net à payer	2 101,00 €

Offre valable jusqu'au **24/07/2025**

Bon pour accord et signature